



Par dépôt électronique et messenger

Le 9 décembre 2016

M. Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel
Dossier Régie : R-3972-2016

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la lettre procédurale du 2 décembre 2016 relativement au dossier mentionné en objet.

Le Distributeur désire aviser dès à présent la Régie qu'il sera malheureusement incapable de déposer le rapport demandé le 15 décembre 2016. En effet, les équipes du Distributeur impliquées dans ce dossier sont présentement particulièrement sollicitées dans le cadre des audiences concernant la demande tarifaire 2017-2018 (dossier R-3980-2016).

Le Distributeur estime toutefois être en mesure de déposer son rapport au plus tard le lundi 19 décembre à 16h00. Dans la mesure où un tel délai devait être accordé au Distributeur, il est respectueusement soumis que le même délai pourrait être accordé à l'ensemble des participants.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat
ST/ab